



KPMG S.A.  
1 rue de l'hôpital de siège  
59300 Valenciennes

# Association Soliha Flandres

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Association Soliha Flandres

28 rue du Sud - 59379 DUNKERQUE

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.  
1 rue de l'hôpital de siège  
59300 Valenciennes

## Association Soliha Flandres

28 rue du Sud - 59379 DUNKERQUE

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de l'association Soliha Flandres,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Soliha Flandres relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Valenciennes, le 12 juin 2023

KPMG S.A.

Christophe Carlier

Associé

**BILAN ACTIF AU 31 Décembre 2022**

ACTIF	Exercice 2022 (selon ANC 2018-06)			Exercice 2021 (selon ANC 2018-06)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>131 354,84</b>	<b>125 307,29</b>	<b>6 047,55</b>	<b>13 578,51</b>
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	131 354,84	125 307,29	6 047,55	13 578,51
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>29 442 433,54</b>	<b>19 699 160,77</b>	<b>9 743 272,77</b>	<b>9 952 983,23</b>
Terrains	811 180,86		811 180,86	817 421,86
Constructions	27 669 106,35	18 955 066,05	8 714 040,30	8 897 950,48
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres	872 511,00	744 094,72	128 416,28	115 528,32
Immobilisations corporelles en cours	89 635,33		89 635,33	122 082,57
Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>945 791,36</b>	<b>72 817,00</b>	<b>872 974,36</b>	<b>933 396,66</b>
Participations et Créances rattachées	107 461,60	72 817,00	34 644,60	107 461,60
Autres titres immobilisés	591 521,75		591 521,75	589 890,00
Prêts	206 669,11		206 669,11	199 393,11
Autres	40 138,90		40 138,90	36 651,95
<b>Total I</b>	<b>30 519 579,74</b>	<b>19 897 285,06</b>	<b>10 622 294,68</b>	<b>10 899 958,40</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	906 272,03	371 224,63	535 047,40	313 938,74
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	936 915,56		936 915,56	753 014,61
Valeurs mobilières de placement	367 201,98		367 201,98	217 201,98
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 258 329,77		2 258 329,77	1 927 612,45
Charges constatées d'avance	135 213,67		135 213,67	142 782,07
<b>Total II</b>	<b>4 603 933,01</b>	<b>371 224,63</b>	<b>4 232 708,38</b>	<b>3 354 549,85</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>35 123 512,75</b>	<b>20 268 509,69</b>	<b>14 855 003,06</b>	<b>14 254 508,25</b>

**ENGAGEMENTS RECUS**

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organe de Tutel

Dons en nature restant à vendre

**BILAN PASSIF AU 31 décembre 2022**

<b>PASSIF</b>	<b>Exercice 2022 (selon ANC 2018-06)</b>	<b>Exercice 2021 (selon ANC 2018-06)</b>
<b>FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		
d'investissement affectés à des biens renouvelables...	-	-
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds associatifs (partie 1/2)		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation (sur biens avec droit de reprise)		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	3 395 068,26	3 395 068,26
Autres réserves		
Réserves des activités sociales et médico sociales gestion contrôlées	314 993,70	244 329,54
Report à nouveau		
Report à nouveau gestion propre	454 309,04	360 007,46
Report à nouveau sous gestion contrôlée	- 182 716,30	- 155 778,41
Excédent ou déficit de l'exercice Gestion propre	527 545,61	94 301,58
Excédent ou déficit de l'exercice en attente de contrôle	17 198,82	93 726,27
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>4 526 399,13</b>	<b>4 031 654,70</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 872 760,55	2 037 885,18
Provisions réglementées		
Autres fonds associatifs (partie 2/2)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires - (Commodat)		
<b>Total I</b>	<b>6 399 159,68</b>	<b>6 069 539,88</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	289 692,18	341 564,92
<b>Total II</b>	<b>289 692,18</b>	<b>341 564,92</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	1 669 318,05	1 443 901,05
<b>Total III</b>	<b>1 669 318,05</b>	<b>1 443 901,05</b>
<b>Fonds dédiés</b>		
- sur subventions de fonctionnement		
- sur autres ressources		
<b>Total III bis</b>	-	-
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 044 547,79	4 166 408,56
Emprunts et dettes financières diverses	222 755,51	220 322,02
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	625 060,90	504 172,15
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 297 054,30	1 176 243,71
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	274 854,81	217 781,12
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	32 559,84	114 574,84
<b>Total IV</b>	<b>6 496 833,15</b>	<b>6 399 502,40</b>
Ecart de conversion Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)</b>	<b>14 855 003,06</b>	<b>14 254 508,25</b>

ENGAGEMENTS DONNES

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01.01.2021 au 31.12.2021

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	1 270,00	1 090,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	5 918 404,10	5 608 729,83
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 102 579,17	1 990 469,50
Subventions		
Produits liés à des financements réglementaires		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
<b>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</b>	464 646,23	681 894,37
Utilisations des fonds dédiés	51 872,74	21783,62
Autres produits		
Cotisations		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs et donations		
Contributions financières reçues		
Versement des fondateurs		
Quote-part de dotations consommables virées au compte de résultat		
Autres produits	6 526,31	4 275,01
<b>Total I</b>	<b>8545298,55</b>	<b>8308242,33</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	447 943,38	388 618,79
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	2 411 374,28	2 290 775,90
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	576 608,83	531 366,95
Salaires et traitements	2 903 507,67	2614191,36
Charges sociales	1 052 758,24	933471,75
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	835 826,94	860 082,86
Dotations aux provisions	591 394,80	375 318,85
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
Aides financières		
Autres charges	164 847,46	207 806,29
<b>Total II</b>	<b>8984261,6</b>	<b>8201632,75</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)</b>	<b>-438963,05</b>	<b>106609,58</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	6 333,91	3 900,04
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total III</b>	<b>6333,91</b>	<b>3900,04</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	73 768,53	84 751,22
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total IV</b>	<b>73768,53</b>	<b>84751,22</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>-67434,62</b>	<b>-80851,18</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	32 587,82	13 864,23

Sur opérations en capital	1 073 856,43	183 147,63
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total V</b>	<b>1 106 444,25</b>	<b>197 011,86</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	32 074,93	15 580,32
Sur opérations en capital	23 227,22	19 162,09
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total VI</b>	<b>55 302,15</b>	<b>34 742,41</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>1 051 142,10</b>	<b>162 269,45</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>9 658 076,71</b>	<b>8 509 154,23</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>9 113 332,28</b>	<b>8 321 126,38</b>
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>		
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>544 744,43</b>	<b>188 027,85</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>		
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

- ANNEXE -

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2022 dont le total s'élève à 14 855 003 Euros.

Au compte de résultat de l'exercice dégageant 544 744 € d'excédent dont 527 545 € d'excédent en gestion propre et 17 199 € d'excédent en gestion contrôlée.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

### **I. OBJET SOCIAL**

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

- « ➤ la mise en état d'habitabilité, la restauration, la réhabilitation, l'équipement, le développement, la création d'une offre nouvelle de logements, notamment destinée aux personnes ou familles modestes ou défavorisées, par acquisition, prise à bail et ou gestion, pour soi-même et (ou) pour le compte de tiers,
- La diffusion des informations de nature à faciliter l'amélioration de l'habitat défectueux ou insalubre,
- de promouvoir la réhabilitation des immeubles et ensemble d'immeubles constitués principalement de locaux d'habitation en vue de les améliorer et les adapter aux conditions de vie de leurs occupants,
- d'exercer, par tout moyen, une action en vue de la restauration et de l'équipement du patrimoine existant, ainsi que pour l'accès et le maintien des personnes dans un habitat décent,
- D'assurer, par tout moyen, l'accès durable au logement, le logement ou le relogement individuel ou collectif des personnes et des familles défavorisées, sans abri, mal logées ou en difficulté, voire d'assurer et de gérer l'hébergement temporaire
  - En aménageant ou éventuellement en construisant, à titre provisoire ou définitif, pour son compte ou celui de toute personne publique ou privée, les locaux ou immeubles nécessaires à cet effet,
  - En prenant à bail, gérant ou acquérant de tels locaux ou les terrains nécessaires à leur réalisation,
- D'assurer l'accompagnement social lié au logement, la médiation liée à l'habitat, l'action socio-éducative en vue de l'insertion par le logement et la promotion des personnes et des familles,
- De promouvoir et engager toute action tendant à une revitalisation des quartiers existants en milieu urbain ou rural, de participer à toute action ayant pour but l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie et en général, de contribuer à la définition de politiques en matière d'aménagement et d'habitat,
- De recevoir mandat de gestion de deniers publics et para publics. »

Les organes statutairement compétents de notre entité ont fixé différents objectifs pour réaliser l'objet social. Ces objectifs constituent le « projet de notre entité » pour lequel des réserves sont constituées le cas échéant dans nos fonds propres.

## **II. NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES REALISEES**

La nature des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi :

- Espace Habitat (Maîtrise d'Ouvrage et Amélioration de l'habitat)
- Espace Social (Centre Parental « Les moussaillons », CHRS « Thérèse CAULIER », Service d'accueil d'Urgence femmes-familles, Foyer Logement Intercommunal d'Urgence, Maison des quatre Ecluses, Pension de Famille « Henri Loorius », Pension de Famille « Jean Ferrat »)

Le périmètre des activités ou missions sociales listées ci-dessus peut être ainsi défini :

- Activité dans l'Espace Habitat : cette activité s'est exercée auprès de propriétaires, bailleurs, copropriétés, particuliers dans le département du Nord (Arrondissement de Dunkerque)
- Activité dans l'Espace Social : cette activité s'est exercée auprès de demandeurs et bénéficiaires dans le périmètre de la Communauté Urbaine de Dunkerque et le secteur des Flandres Intérieures.

## **III. DESCRIPTION DES MOYENS MIS EN OEUVRE**

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Investissements
  - Engagés antérieurement mais terminés durant l'exercice  
Réhabilitations logements pour un montant de 606 899.04 euros
  - Engagés dans l'exercice mais non terminés à la clôture :  
Réhabilitations logements pour un montant de 86 148.13 euros
- Ressources humaines  
L'effectif en 2022 a évolué à un niveau constant (108 personnes au 1er janvier et 109 personnes au 31/12/2022)  
Avec un turn-over de 33 entrées et 32 sorties dans des domaines divers (techniciens, surveillants de nuit et dans le secteur social)  
L'évolution des rémunérations brutes est de 11.34% par rapport à 2021. L'attribution de la prime Ségur pour un montant brut de 114 812 euros explique en grande partie cette augmentation
- Autres moyens/dépenses engagées
  - Entretien général/dépense de fonctionnement :  
Petit entretien du patrimoine pour un montant de 357 069 euros  
Gros entretien du patrimoine pour un montant de 279 783 euros

## **IV. FAITS CARACTERISTIQUES - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

L'exercice a été caractérisé par les faits d'importance significative suivants :

- La vente d'un bien sis à Bourbourg 1 quai de l'hospice – Clos Saint Jean de 22 logements engendre une plus-value de cession.
- L'arrêt du dispositif PIG de la Communauté Urbaine de Dunkerque au 22 décembre 2022 impose des mesures en matière de ressources humaines sur le service Amélioration de l'habitat.

### **Crise Ukraine - Russie**

Depuis le mois de février 2022, la guerre entre l'Ukraine et la Russie génère des impacts sur le prix des carburants, du gaz et des matières premières.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'association constate que ce conflit n'a pas d'impact significatif suite à une analyse des risques financiers réalisée par la direction, et le Président estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

La société continue par ailleurs à observer les différents effets afin de s'adapter au contexte.

**Faits caractéristiques postérieures à l'exercice** A la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration du 22 mai 2023, la direction de l'association n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation de manière pérenne. En conséquence, les états financiers 2022 ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

### **Règles et méthodes**

Les règlements ANC 2018-06 et 2019-04 s'appliquent aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Les comptes annuels de notre association pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du code de l'action sociale et des familles, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06, au règlement ANC 2019-04 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

## **V. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

### **1) Immobilisations incorporelles**

Ont une valeur nette de 6 048 Euros.

<b>Valeur brute début d'exercice</b>	<b>Acquisitions, créations, virement compte à compte</b>	<b>Cessions, mises hors service</b>	<b>Valeur brute fin d'exercice</b>
<b>135 515 €</b>	<b>0 €</b>	<b>4 160 €</b>	<b>131 355 €</b>

<b>Cumul des amortissements antérieurs</b>	<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Diminution de l'exercice</b>	<b>Cumul des amortissements en fin d'exercice</b>
<b>121 937</b>	<b>7 531 €</b>	<b>4 161 €</b>	<b>125 307 €</b>

### **2) Immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée du bien dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les nouvelles normes comptables au 1er janvier 2005 imposent la comptabilisation par composants des immeubles. Une étude a été réalisée entre différents PACT de la région pour adopter une position commune. La méthode prospective a été retenue ainsi que les durées et pourcentages des composants suivants :

<b>Composants</b>	<b>% immeubles collectifs</b>	<b>% immeubles individuels</b>	<b>Durée</b>
Structure/plomberie	75,37 %	77,35 %	30 ans
Menuiseries extérieures	7,10 %	5,12 %	25 ans

Chauffage collectif	4,18 %	-	25 ans
Chauffage individuel	-	5,86 %	15 ans
Couverture	7,03 %	7,53 %	30 ans
Electricité	6,32 %	4,14 %	25 ans
Composant à 17 ans			17 ans
Composant court			10 ans

Les durées et méthodes d'amortissement pour les autres immobilisations corporelles ont été les suivantes :

- Matériel et outillage ..... sur une durée de 5 ans.....linéaire
- Agencement et installations ..... sur une durée de 6,66 ans.....linéaire
- Matériel de transport ..... sur une durée de 3 ans.....linéaire
- Matériel-mobilier de bureau ..... sur une durée de 5 ans.....linéaire
- Matériel informatique ..... sur une durée de 4 ans.....linéaire

La valeur nette des immobilisations corporelles, hors immobilisations en cours, s'élève à 9 653 637 €uros.

	VALEUR BRUTE DEBUT EXERCICE	ACQUISITIONS ET CREATIONS	AUGMENTATION PAR VIREMENT POSTE A POSTE	DIMINUTION PAR VIREMENT POSTE A POSTE	CESSION OU MISE HORS SERVICE	VALEUR BRUTE EN FIN DE PERIODE
Terrains	817 422	-	-	-	6 241	811 181
immeubles par composants	25 766 979	606 899	-	-	1 054 685	25 319 193
immeubles baux emphyteotiques	907 482	-	-	-	-	90 748
Rehabilitations- agencements	1 446 400	-	-	-	3 970	1 241 986
Matériel et outillage	5 891	3 672	-	-	1 368	8 195
Agencements	200 444	-	-	-	-	200 444
Matériel de Transport	48 493	-	-	-	-	48 493
Matériel Bureau et informatique	182 004	9 908	-	-	28 096	173 448
Mobilier	16 826	519	-	519	23	14 861
Mobilier matériel CHRS	226 765	21 255	-	5 615	7 680	235 040
Mobilier 3 beaumont et residen	3 391	-	519	-	-	3 910
Mobilier matériel URG	71 092	10 013	5 615	2 694	21 153	41 907
Mobilier matériel CMA	187 766	1 942	-	-	-	194 455
Mobilier matériel FLIU	16 548	7 375	-	-	-	23 924
Mobilier matériel maison relai	91 319	11 796	-	-	-	103 115
Mobilier matériel SAU DGF	10 910	378	-	-	-	14 369
Mobilier matériel urg har	4 777	503	2 694	-	-	10 792
<b>Total général</b>	<b>29 797 038</b>	<b>674 260</b>	<b>8 828</b>	<b>8 828</b>	<b>1 125 528</b>	<b>29 352 796</b>

	CUMUL DES AMORTISSEMENTS ANTERIEURES	DOTATION DE LA PERIODE	DIMINUTION DE LA PERIODE	CUMUL DES AMORTISSEMENTS FIN PERIODE
Agencements	200 444	-	-	200 444
immeubles baux emphyteotiques	812 919	15 609	-	824 124
immeubles par composant	16 985 118	758 184	1 041 669	17 930 464
Matériel Bureau et informatique	155 181	17 197	28 096	144 315
Matériel de Transport	48 493	-	-	48 493
Matériel et outillage	4 403	851	1 368	3 886
Mobilier	16 433	387	2 335	14 484
Mobilier 3 beaumont et residen	3 391	26	-	3 417
Mobilier matériel CHRS	192 368	12 933	7 680	197 621
Mobilier matériel CMA	181 416	5 583	-	186 999
Mobilier matériel FLIU	11 977	2 566	-	14 543
Mobilier matériel maison relai	89 546	1 437	-	90 983
Mobilier matériel SAU DGF	7 354	2 433	-	9 786
Mobilier matériel URG	36 836	8 893	21 153	24 576
Mobilier et matériels urg haz	2 855	2 169	-	5 024
<b>Total général</b>	<b>19 973 193</b>	<b>828 266</b>	<b>1 102 301</b>	<b>19 699 159</b>

### 3) Travaux en cours

Les travaux en cours concernent les travaux de réhabilitation des immeubles pour une valeur de 89 635 Euros.

### 4) Actif circulant et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

### 5) Dépréciation clients

- La méthode de dépréciation appliquée est identique à celle de 2021
- 4 à 6 mois : 25% de la dette au 31/12/2022
- 7 à 9 mois : 50% de la dette au 31/12/2022
- 10 à 12 mois : 75% de la dette au 31/12/2022
- Supérieur à 12 mois : 100% de la dette au 31/12/2022

montant provisions 01 /01/2022	dotation	reprise	montant provisions 31 /12/2022
362 596	58 150	54 945	365 801

### 6) Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### 7) fonds propres et report à nouveau

Comptes	Solde au 31/12/21	Nouveau plan comptable reclassement de compte	Résultat N-1 Moussailon	Résultat N-1 SAU DGF	Résultat N-1 CHRS	Résultat N-1 gestion propre	AUTRES	Solde au 31/12/22	
<b>Fonds associatifs</b>									
<b>Fonds associatifs</b>									
APPORT CHRS	1026150	-							
Subventions investissements		-							
Fonds de solidarité		-							
<b>Réserves</b>	<b>3 537 834,10</b>	<b>-</b>	<b>37 876,44</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 575 710,54</b>	
Réserves	106000	27 568,26						27 568,26	
Réserves sur rénovation patrimoine	106200-1062900 106300	2 950 000,00						2 950 000,00	
Réserve prévoyance développement	106310	417 500,00						417 500,00	
Réserve développement		74 271,38						74 271,38	
excédent chrs 2011-2012 et 2014 affecté à l'investissement	1068200	68 494,46						68 494,46	
excédent cma affecté à l'investissement	1068201	-	22 876,44					22 876,44	
excédent cma affecté à compensation des charges d'amortissement	1068700	-	15 000,00					15 000,00	
Fonds réserve trésorerie		-							
CHRS réserve de trésorerie	106850								
<b>Réserves de compensation</b>	<b>101 563,70</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>32 787,72</b>	<b>134 351,42</b>	
chrs cma réserve de compensation	1068600 et 1068601	101 563,70					32 787,72	134 351,42	
		204 229,05	19 624,77	43 646,71	7 421,65	94 301,58	82 787,72	271 592,74	
Résultat gestion propre n-1	120000	-							
Résultats sous contrôle tiers financeurs		-							
Report à nouveau	110000	360 007,45					94 301,58	454 309,03	
ran congés payés CHRS et CMA	110001	-							
charges refusées CMA CHRS FLIU	114100	-							
charges refusées CMA CHRS FLIU	1190001	100 859,81						100 859,81	
RAN à affecter	1150000	12 504,94						12 504,94	
Excédent CHRS mesure d'exploitation	1151100	5 921,90						5 921,90	
moussailon année impair 2017	1151900	6 322,94	6 322,94						
moussailon année impair 2018	1151901	13 301,91	13 301,83					0,08	
chrs année impaire 2019	1151902	2 440,99						46 087,70	
chrs année paire 2018	1151903	60 028,27		43 646,71				3 982,44	
SAU DGF année paire 2018	11519104	33 307,12							
SAU DGF année paire 2019	1151905	15 635,25						101,85	
dépenses congés payés CHRS et CMA	116200	-			112,01			15 747,26	
autres charges refusée CMA	116800	-							
dépenses congés payés CHRS et CMA	1159201	122 581,25			7 533,66		14 428,26	115 686,65	
autres charges refusée CMA	1159202	42 550,96						42 550,96	
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>		<b>3 843 626,85</b>	<b>-</b>	<b>57 501,21</b>	<b>43 646,71</b>	<b>7 421,65</b>	<b>94 301,58</b>	<b>50 000,00</b>	<b>3 981 654,70</b>

	Résultat 31.12.2022	Reprise résultat antérieur	Résultat sous contrôle
Centre maternel	216.24	-	216.24
CHRS	15942.97		15942.97
SAU DGF	1039.61		1039.61
<b>Total</b>	<b>17198.82</b>	<b>-</b>	<b>17198.82</b>

### 8) Autres fonds associatifs

#### Fonds dédiés

Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Reprise	sorti	Solde à la fin de l'exercice
341 564.92			51 872.74		289 692.18

Les fonds dédiés au 31/12/2022 concernent l'affectation de sommes perçues antérieurement à l'exercice et affectées au projet de relocalisation du nouveau FLIU suite à la notification de la DDETS en mars 2017 et octobre 2017. Un courrier de validation du solde est obtenu de la DDETS en date du 17/04/2023.

### 9) Détail des subventions

#### Subventions investissement

<b>Au 31/12/2021</b>	<b>2 037 885 €</b>
Subventions notifiées	8 732 €
Reprises	- 173 027 €
sorties subventions	-829 €
<b>Au 31/12/2022</b>	<b>1 872 761 €</b>

	VALEUR BRUTE 01/01/2022	AUGMENTATION 2022	SORTIE 2022	VALEUR BRUTE 2022
SUBV INVESTISSEMENT	4 031 008		154 030	3 876 978
SUBV INVEST AGENCEMENT	2 900 152	8 732	471	2 908 413
SUBV INVESTISSEMENT AUTRE	24 081			24 081
SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT	112 846			112 846
	<b>7 068 087</b>	<b>8 732</b>	<b>154 501</b>	<b>6 922 318</b>

	CUMUL REPRISE 01/01/2022	SORTIE 2022	REPRISE	CUMUL REPRISE 31/12/2022
SUBV INVESTISSEMENT	3 742 739	153 472	62 901	3 652 168
SUBV INVEST AGENCEMENT	1 150 537	200	110 126	1 260 463

SUBV INVESTISSEMENT AUTRE	24 081			24 081
SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT	112 846			112 846
	<b>5 030 203</b>	<b>153 672</b>	<b>173 027</b>	<b>5 049 558</b>

**10) Ventilation des produits d'exploitation par secteur d'activité**

Gestion locative	2604402
Maîtrise d'ouvrage et amélioration de l'habitat	387036
Missions d'accompagnement et de diagnostics sociaux	794561
Centres d'hébergement (CHRS & centre maternel et SAU DGF)	2160462
Accueils d'urgence (FLIU & SAU) et Pensions de Familles	2059780
Remboursements divers	192
	<b>8006433</b>

**11) Provisions pour risques et charges**

<b>Rubriques</b>	<b>Au 01/01/2022</b>	<b>Dotation 2022</b>	<b>Reprise 2022</b>	<b>Au 31/12/2022</b>
Gros entretien	1 105 497	266 918	184 343	1 188 072
Départ retraite	301 704	149 831	49 343	402 192
Autres provisions pour charges	36 700			36 700
Provision litige		42 355		42 355

La provision pour gros entretien a été dotée suivant un plan pluriannuel d'entretien conformément aux nouvelles dispositions comptable

**12) Engagement en matière de pension ou d'indemnités assimilés**

L'indemnité de Fin de Carrière pour un montant de 402 192 € est calculée en fonction de l'âge (à partir de 51 ans) et en fonction de l'ancienneté du salarié lié à la convention collective

**13) Valeurs mobilières de placement**

Titre	Valeur d'acquisition	Cours à la clôture de l'exercice	Plus value latente	Moins value latente
VMP	367 202	362 818		4 384
<b>Total</b>	<b>367 202</b>	<b>362 818</b>		<b>4 384</b>

#### **14) Immobilisations financières**

Types d'immobilisations	Valeur
Participations	34 645
Créances rattachées à des participations	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	
Autres titres immobilisés	591 522
Prêts	206 669
Cautions versées	40 139

*Autres titres immobilisés :*

- Caisse d'Epargne de Flandres : 203 700 €
- Crédit Coopératif : 332 679 €
- Sogama Conseil : 5 103 €
- Crédit Mutuel du Nord : 50 040 €

#### **15) Etat des dettes**

Organismes	01/01/2022	Reçus	Remboursés	31/12/2022
CIL	1 141 974		107 990	1 033 984
CREDIT COOPERATIF	566 572		97 973	468 599
CUD	1			1
+DIVERS	696 387	200 976	87 779	809 584
ALLIANCE	1			1
CAISSE D'EPARGNE	833 679		72 823	760 856
CDC	927 794	249 118	205 390	971 522
<b>Total général</b>	<b>4 166 408</b>	<b>450 094</b>	<b>571 955</b>	<b>4 044 547</b>

Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine		-		
- à plus de 2 ans à l'origine	4 044 548	579 526	1 689 647	1 775 375
Emprunts et dettes financières divers (2)	222 756	14 492	208 264	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	625 060	625 060		
Dettes fiscales et sociales	1 297 054	1 297 054		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-		
Autres dettes	274 854	274 854		
Produits constatés d'avance	32 560	32 560		
<b>TOTAL</b>	<b>6 496 832</b>	<b>2 823 546</b>	<b>1 897 911</b>	<b>1 775 375</b>
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	571 955			

(b) non compris avances et acomptes reçus sur commandes en cours

### **16) Ventilation du montant net du chiffre d'affaire**

La ventilation du chiffre d'affaire est fournie au compte de résultat.

### **17) Créances**

Créances(a)		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)	206 669		206 669
Autres	40 139		40 139
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	906 272	535 047	371 225
Autres	936 915	936 915	
Charges constatées d'avance	24 404	24 404	
créances SAUES	110 809	110 809	
Charges différées/intérêts compensateurs	-	-	
<b>TOTAL</b>	<b>2 225 208</b>	<b>1 607 175</b>	<b>618 033</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	10 413		
Prêts récupérés en cours d'exercice	-		

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

La créance SAUES de 110 809 euros correspond aux fonds propres des immeubles

SAUES que nous avons financé et qui doivent nous être remboursé sous forme principalement de dotation conformément à une décision du Directoire en 2015.

**18) Produits à recevoir**

Subventions à recevoir : 328 558 €uros  
Subventions investissement à recevoir : 76 858 €uros  
Autres produits à recevoir : 35 825 €uros

**19) Autres dettes**

Créditeurs divers	175 465 €
Diverses charges à payer	75 328 €
<b>TOTAL .....</b>	<b>250 793 €</b>

**20) Charges constatées d'avance**

Charges d'exploitation.....133 296 €  
Charges locatives constatées d'avance .....1 917 €

**21) Produits constatés d'avance**

Axa assurance	5 032 €
Provisions pour charges locatives	10 067 €
Actions sociales et hébergements	17 460 €
<b>TOTAL .....</b>	<b>32 559 €</b>

**22) Honoraire du CAC**

Conformément au décret 2008-1487 du 30 décembre 2008 modifiant l'article R.123-198 du Code de commerce relatif aux informations devant figurer dans l'annexe aux comptes annuels, les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisées en charges pour l'exercice 2022 s'élèvent à 24 665 euros.

**23) Opérations et engagements hors bilan**

Nantissement de compte de titres financiers de la banque **200 000€**  
Garantie / bon de caisse porteur pour un montant de **200 000€**  
Garantie financière gestion immobilière pour **114 336.76** auprès de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Europe.  
Caution de la société CGEC pour 177 237,70€ pour le prêt n°C011121 auprès de la caisse d'Epargne.  
Caution de la société SOGAMA-CREDIT ASSOCIATIF pour 52 308,99€ pour le prêt n°002485C auprès du Crédit Coopératif.  
Caution de la société SOGAMA -CREDIT ASSOCIATIF pour 275 709,24€ pour le prêt n°074155C auprès du Crédit Coopératif.

**24) Résultat exceptionnel**

Les charges exceptionnelles comprennent une somme de 23 227 € de charges sur valeurs cédées dont 2 252 € dues aux réhabilitations et au renouvellement de composants et 20 975 € dues à la cession de l'immeuble 1 quai de l'hospice à BOURBOURG.

Les produits exceptionnels comprennent une somme de 173 859 € correspondant à la quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice et 900 000 euros de prix de vente de l'immeuble 1 quai de l'hospice dit Clos saint Jean à Bourbourg.

## **VI. AUTRES INFORMATIONS**

### **1) Effectif au 31 décembre 2022**

- Cadres.....	10
- Employés.....	73
- Ouvriers.....	23
- Agents de maîtrise.....	2
- Apprentis.....	1
- <b>TOTAL .....</b>	<b>109 personnes</b>

### **2) Montant des rémunérations et avantages divers des cadres dirigeants bénévoles et salariés**

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, nous devons mentionner le montant des rémunérations et avantages des cadres dirigeants bénévoles ou salariés pour l'exercice 2021.

Etant précisé que les cadres dirigeants bénévoles ne perçoivent aucune rémunération ou avantage, cette information nous amène à communiquer une rémunération individuelle et par mesure de confidentialité, nous ne diffuserons pas cette information financière.